

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19807**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Management)

Nouvel intitulé : Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Gestion des Ressources Humaines

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Université de Bordeaux | Président de l'Université, Recteur chancelier des Universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Définir et mettre en œuvre la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, formation...) selon les orientations stratégiques de la structure et les objectifs de développement visés ;
- Elaborer ou superviser la gestion administrative du personnel (dossiers individuels, paie...) ;
- Contrôler l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et relations de travail ;
- Organiser le dialogue social et participer aux opérations de communication interne liées aux mutations de l'entreprise ;
- Participer à la définition des orientations stratégiques et à la politique de l'emploi de la structure ;
- Conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement et concevoir les processus de changements organisationnels et selon les finalités attendues ;
- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger un service.

Pour mener à bien ces activités, le titulaire du diplôme a une connaissance approfondie :

- en droit du travail
- en gestion des ressources humaines et gestion budgétaire ;
- des techniques de management et des techniques du dialogue social.

Notamment, il connaît et comprend :

- la place et le rôle de la fonction RH dans différents contextes organisationnels ;
- les étapes et outils du processus de recrutement, les étapes et outils d'élaboration du plan de formation, les étapes et outils de construction des parcours de mobilité et de gestion des âges et la démarche de la prospective en RH et du contrôle de gestion sociale .
- les enjeux de la responsabilité sociale et peut déterminer leurs impacts sur le métier de DRH ; savoir réaliser une notation sociale.

Le titulaire du diplôme est capable de :

- superviser la gestion administrative du personnel ;
- élaborer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques de la structure et définir les plans d'action ; élaborer une politique de rémunération et en identifier la dimension sociale (partage de la récompense, équité, mérite, classification, individualisation, motivation, implication et fidélisation) ;
- répertorier les moyens d'information et de communication existants ; élaborer une politique de communication interne et d'animation du dialogue social ; prévenir l'émergence des litiges pour accompagner le management dans la gestion des conflits ;
- élaborer ou faire évoluer les procédures, les supports de suivi et de gestion du personnel de la structure ;
- conduire une mission d'audit social et élaborer des tableaux de bord sociaux ;
- maîtriser les facteurs d'évolution de la masse salariale ; concevoir et piloter les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences ; analyser les besoins de l'entreprise en formation, en recrutement et en mobilité professionnelle ; élaborer et mettre en œuvre (communication, accompagnement, suivi administratif et budgétaire) les plans de développement des compétences, la gestion de l'emploi et la mobilité professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans tous les secteurs d'activités.

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants :

- Chargé de recrutement,
- Responsable emploi / formation,
- Consultant RH / chargé d'études dans les RH,
- Adjoint RH / assistant RH,
- DRH / responsable RH,
- Responsable de projets en RH.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

L'octroi du diplôme de Master « Management des ressources humaines » s'effectue après une formation en 4 semestres. A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le Master 1 « Management » pour accéder au Master 2 « Management des ressources humaines ». Néanmoins les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 en Sciences de gestion, sciences économiques, science politique, sciences humaines ou diplôme équivalent. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis. Une sélection des candidats est effectuée sur dossier à l'issue des deux premiers semestres, puis par entretien avec un jury qui peut être composé du responsable de la formation et d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION INITIALE**SEMESTRE 1**

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 3 : Gestion du personnel (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 60h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 6 : Spécialisation (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 7 : Professionnalisation (CREDITS : 3 - Volume total : 2 mois minimum)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu pour les UE 3 et 6,
- contrôle terminal pour les UE 1, 2, 4 et 5,
- un rapport de stage pratique pour l'UE 7,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Le premier semestre est validé lorsque :

- la moyenne des UE qui le composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne de chaque UE est égale ou supérieure à 07/20.

Le deuxième est validé lorsque :

- la moyenne des UE qui le composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne des UE 4, 5 et 6 est égale ou supérieure à 07/20,
- la note obtenue à l'UE 7 est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise lorsque les 2 semestres sont validés.

M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION CONTINUE**SEMESTRE 1**

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 49h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 3 : Fondamentaux de gestion (CREDITS : 15 - Volume horaire total : 70h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 56h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 21h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal pour les UE 1, 2 et 4,
- contrôle terminal pour les UE 3, 5 et 6,

- un rapport de stage pratique pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque chacune des UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

MASTER 2 « MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES », PARCOURS FORMATION INITIALE

SEMESTRE 1

UE 1 : La fonction ressources humaines dans l'entreprise (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 75h)

UE 2 : Gestion fondamentale des ressources humaines (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 105h)

UE 3 : Communication et systèmes d'information ressources humaines (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 70h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Contrôle de gestion sociale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 40h)

UE 5 : Connaissances approfondies en droit social (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 60h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 10 - Volume total : 5 mois)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu dans les UE 2 et 3,
- contrôle continu et un contrôle terminal dans les UE 1, 4 et 5
- un rapport de stage pratique et une soutenance dans l'UE 6,
- une session unique d'examen

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque toutes les UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des 2 semestres est acquis.

MASTER 2 « MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES », PARCOURS FORMATION CONTINUE

SEMESTRE 1

UE 1 : La fonction ressources humaines dans l'entreprise (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 49h)

UE 2 : Gestion fondamentale des ressources humaines (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 70h)

UE 3 : Communication et systèmes d'information ressources humaines (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 42h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Audit, contrôle de gestion sociale et pratiques de notation sociale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 49h)

UE 5 : Connaissances approfondies en droit du travail (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 56h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 10 - Volume total : 5 mois)

Modalités de contrôle des connaissances :

- un contrôle terminal pour tous les enseignements,
- un rapport de stage pratique et une soutenance dans l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal.

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque toutes les UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des 2 semestres est acquis.

MASTER 2 « MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES », PARCOURS APPRENTISSAGE

SEMESTRE 1

UE 1 : La fonction ressources humaines dans l'entreprise (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 103h)

UE 2 : Gestion fondamentale des ressources humaines (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 110h)

UE 3 : Communication et systèmes d'information ressources humaines (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 62)

SEMESTRE 2

UE 4 : Contrôle de gestion sociale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 40h)

UE 5 : Connaissances approfondies en droit du travail (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 61h)

UE 6 : Mémoire (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 12h)

UE 7 : Professionnalisation (CREDITS : 0 - Volume horaire total : 12h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu dans les UE 1 à 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

L'année est validée lorsque toutes les UE qui la composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité |
| En contrat d'apprentissage | X | Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité |
| Après un parcours de formation continue | X | Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité |
| En contrat de professionnalisation | X | Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour tout ou partie du diplôme par la VES, même jury |
| Par expérience dispositif VAE | X | Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant-chercheur et deux professionnels) |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 janvier 2012 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux IV à délivrer les diplômes nationaux

Décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMANO_111/master-1-management

www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMANO_213/master-2-management-des-ressources-humaines

www.u-bordeaux.fr/Colleges-et-departements/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/IAE-Bordeaux

www.u-bordeaux.fr

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Historique de la certification :

Certification suivante : Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Gestion des Ressources Humaines